

Arrêté de voirie portant permission de voirie

Moulin de la Rive ROUTE BARRÉE

Du Lundi 17 mars au Mercredi 7 mai 2025

Le Maire de LOCQUIREC,

VU la demande en date du 31/01/2025 par laquelle l'Entreprise COLAS France demeurant 6, rue Jean Riou à MORLAIX (29600) sollicite un **arrêté interdisant la circulation sur la RD64 - Moulin de la Rive et mise en place d'une déviation (cf plans ci-annexés) pour permettre le remplacement du pont actuel par un pont cadre sur le Laptic.**

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales ;

VU la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'état,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1111-1 à L1111-6 ;

VU le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques et notamment les articles L2122-1 à L2122-4 et L3111.1 ;

VU le Code de l'Urbanisme notamment dans ses articles L421-1 et suivants ;

VU le Code de la Voirie Routière et notamment les articles L115-1, L141-10, L141-11 et L141-12

VU le Code de la route et l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - 8^{ème} partie - signalisation temporaire - approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié) ;

VU l'état des lieux ;

A R R Ê T E

Article 1 – Autorisation

Le bénéficiaire est autorisé à procéder aux travaux ci-dessus **du lundi 17 mars au mercredi 7 mai 2025.**

Article 2 - Sécurité et signalisation de chantier

L'entreprise COLAS France prendra à sa charge la mise en place de la déviation, la signalétique adéquate de son chantier et s'assurera de la bonne remise en état des lieux abords compris.

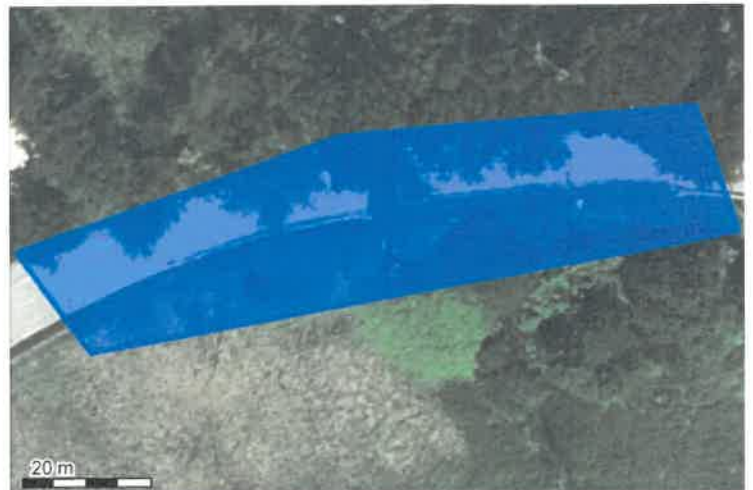
Article 3 – Responsabilité dommages

La Commune de Locquirec ne saurait être tenue pour responsable du non-respect de la consigne par les usagés.

Article 4 - Publication et affichage

Le présent arrêté sera visible depuis la voie publique durant toute la durée du chantier.

Ampliation sera transmise à la gendarmerie de Lanmeur.



Mairie
Service Technique
Route de Plestin
29241 LOCQUIREC
Téi. 02.98.67.42.20.

Courriel : servicetechnique@locquirec.bzh

Fait à Locquirec, le 13/02/2025

Le Maire,

Gwenolé GUYOMARC'H



